



VŒUX 2023 SAMEDI 7 JANVIER 2023

Mesdames, Messieurs, chers Saint-Cyrôts,

Je vous remercie toutes et tous d'être venus si nombreux pour cette cérémonie, qui se veut un moment de convivialité, d'échanges et un temps fort pour notre village. Et ce n'est pas sans une certaine émotion que je m'adresse aujourd'hui à vous. Ce sont en effet les premiers vœux que je peux vous présenter de vive voix, depuis notre élection en juillet 2020.

En deux ans et demi d'un mandat perturbé par une crise sanitaire, qui je le rappelle nous a portés aux commandes avec cinq mois de décalage et a gêné notre action au quotidien, nous avons malgré tout tenu nos engagements de campagne et déjà mis en place de nombreux projets, sur lesquels je pense nécessaire de faire un point.

Ces projets relèvent de trois grands domaines : le développement des services offerts aux Saint-Cyrôts ; la préservation de notre cadre de vie ; le développement de la vie du village.

Le premier projet de service aux habitants est celui des écoles. La construction d'une nouvelle école maternelle et l'extension et le réaménagement de l'école primaire seront réalisés pour septembre 2025. Indispensable en raison de l'accroissement de la population, ce projet a demandé un an de réflexion et de consultations de toutes les parties prenantes. Voté à l'unanimité du Conseil municipal, il répondra à toutes les exigences requises dans l'intérêt des enfants et intégrera des contraintes en matière énergétique et de développement durable allant bien au-delà des normes en vigueur.

Autre grand projet du mandat, le Pôle social, qui verra le jour fin 2024 sur le site de l'ancienne source. Il regroupera tous les acteurs institutionnels et associatifs du social et de la solidarité. C'est un projet fondamental, et d'autant plus dans le contexte économique actuel, dans un village dont la population n'est pas toujours aisée, contrairement à l'idée reçue. J'en veux pour preuve les cinquante familles, soit plus de deux-cents personnes, qui chaque jeudi après-midi viennent chercher des produits de première nécessité auprès de l'association Saint-Cyr Entraide, que je tiens à saluer ici.

Du projet de Pôle social à celui d'une Maison de santé, il n'y a qu'un pas. Très attendue par les habitants et les professionnels de santé depuis de nombreuses années, la maison de santé devrait ouvrir fin 2024, au cœur du village. Ce projet privé, soutenu par la municipalité, a pour objectif de rassembler en un même lieu la plupart des professionnels de santé de la commune ainsi que des médecins généralistes et des spécialistes souvent difficiles d'accès. L'attractivité de cette maison de santé au cœur du village participera également à redynamiser le commerce de proximité.

Pour faciliter l'accès des Saint-Cyrôts au centre du village, il est indispensable de créer des poches de stationnement. Sur le terrain Clayette, en contrebas de la place de la République, sera réalisé en 2023 un parking paysager de vingt-cinq places, complété par un espace d'agrément et un vignoble de plusieurs centaines de pieds de vigne, rappel du fort passé viticole de notre commune.

Toujours pour élargir le service aux habitants, une aire de sport et de convivialité pour tous, en accès libre, ouvrira au printemps 2023 à côté du stade des Combes. Complétant le city stade, elle offrira aménagements de fitness, parcours ludique pour enfants, aire de pique-nique, terrain de pétanque, le tout dans un environnement paysager adapté, enrichi de plus

de trente arbres. Cet aménagement trouve tout son sens alors que nous approchons des Jeux olympiques et que la commune est labellisée « Terre de Jeux 2024 », avec en ligne de mire l'organisation d'un grand nombre de manifestations sportives en collaboration avec les écoles et les associations sportives. Et d'ailleurs, je remercie ces dernières pour leur dynamisme et les excellents résultats enregistrés. Sachez aussi que le remplacement du revêtement du terrain de foot est à l'étude, étant donné son état de dégradation avancé et les blessures fréquentes des joueurs.

Soucieuse d'améliorer le service aux habitants, la mairie a élargi ses créneaux d'accueil, qu'il s'agisse des titres sécurisés, de l'urbanisme, de l'état civil, de l'action sociale ou des horaires de l'Espace culturel...

La sécurité quant à elle est assurée par nos trois policiers municipaux, en étroite collaboration avec la gendarmerie. Pour assurer votre sécurité et la leur, je vous rappelle que nos policiers sont armés. Ils effectuent des patrouilles de soirée et, dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances », service gratuit pour les habitants, plus de cent résidences ont été surveillées cet été, sans qu'aucun cambriolage n'ait été à déplorer. En outre, nous avons pris le parti d'augmenter le système de vidéoprotection déjà existant en passant de seize à vingt-quatre caméras. Au passage, je me félicite de la mobilisation des nombreux habitants qui sont venus renforcer la participation citoyenne.

Pour mener à bien toutes ces missions, la collectivité compte aujourd'hui soixante-trois agents, dont quarante-sept équivalents temps plein, chiffre inférieur, je le souligne, à la moyenne des communes de même taille. Je remercie sincèrement l'ensemble des agents pour la qualité de leur travail et je salue la présence de madame Rambla-Maury, Directrice générale des services. Pour permettre à ces agents de travailler dans les meilleures conditions, la maison Ferrier, située à côté de l'Espace culturel, sera réhabilitée et accueillera en 2024 une partie du personnel de la mairie.

Un point important, celui du logement de nos jeunes. La loi SRU exige 25 % de logements sociaux ; nous atteignons aujourd'hui 18 %, progression récemment saluée par monsieur le Préfet. Mais ce qui m'importe, c'est de donner la possibilité aux jeunes Saint-Cyrôts qui ont grandi dans notre village d'y être logés. Or, le système actuel d'attribution des logements sociaux ne le permet pas. Notre objectif, et je m'en suis ouvert à monsieur le Préfet, est d'obtenir des logements permettant de garder sur Saint-Cyr-au-Mont-d'Or les forces vives que sont nos pompiers, assistantes maternelles, éducateurs, etc., tous ces jeunes qui apportent leurs compétences à notre village et souhaitent rester y vivre car ils sont attachés à leurs racines. Ces racines que nous devons tous à nos aînés, qui sont nos piliers et nos transmetteurs de valeurs. Nous portons la plus grande attention à cette partie plus fragile de la population, qui de plus à beaucoup souffert de la situation sanitaire. De nombreuses actions sont développées à leur intention, en particulier à l'aide du Conseil des aînés créé depuis le début du mandat.

Autre point essentiel, les mobilités. Vous avez été plus de trois-mille-cinq-cent à soutenir ma lettre ouverte au président de la Métropole l'alertant sur nos conditions catastrophiques de déplacements et je vous en remercie. Je vous rappelle que la compétence des transports appartient à la Métropole et au Sytral, qui ont le même président, et que 95 % des voiries sont métropolitaines.

Nous souffrons d'un manque d'infrastructures publiques, de transports en commun et de

fonds alloués pour mettre en œuvre notre politique locale mais nous ne nous résignons pas. J'ai la certitude que la résorption du fameux bouchon de Rochecardon ne dépend pas d'une solution miracle mais passe par un ensemble d'actions complémentaires. Je pense bien-sûr au renforcement des transports en commun mais aussi au co-voiturage, aux modes doux, au transport ferroviaire au départ de Collonges-au-Mont-d'Or, au fort potentiel inexploité du transport fluvial et au co-working.

Je ne fais pas qu'y penser. Pour les transports en commun, j'ai demandé une augmentation de la fréquence des bus et la desserte des quartiers isolés et j'ai prochainement rendez-vous avec le président du Sytral ; en complément du parking du Stade, le parking paysager Clayette sera également fléché pour le co-voiturage ; pour ce qui concerne les modes doux, vous voyez apparaître sur nos voiries des chaussées à voie centrale banalisée sécurisant davantage les cyclistes ; nous avons aussi obtenu un tracé cyclable en direction de l'Île-Barbe ; nous aurons prochainement un axe apaisé reliant Saint-Cyr-au-Mont-d'Or à Saint-Didier-au-Mont-d'Or par des voies parallèles et, dans les deux années à venir, de nombreux autres axes permettant aux cyclistes de circuler dans des conditions plus sécurisées ; quant au co-working, qui permet de fixer l'activité professionnelle sur la commune et pour lequel nous manquons de locaux municipaux, nous sommes en pour-parler avec des partenaires privés prêts à mettre à disposition des locaux. Soyez assurés que ce sujet des déplacements nous tient particulièrement à cœur.

En matière de circulation, un autre sujet vous préoccupe et vous me le faites remonter régulièrement : celui de la sécurité routière, en particulier de la vitesse des véhicules. Parce qu'on ne peut pas mettre un ralentisseur devant chaque maison et que nous devons changer nos comportements, les élus ont choisi, lors du dernier Conseil municipal, de s'inscrire dans le projet de « Ville à 30 » proposé par la Métropole. Aujourd'hui, plus de 40 % de la voirie de la commune est déjà limitée à 30 km/h ; courant 2023, ce sera la règle générale sur Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, sauf pour les grands axes qui seront maintenus à 50 km/h. Les contrôles de vitesse seront plus fréquents. Nous augmenterons aussi les zones de rencontre, donnant la priorité aux piétons et cyclistes, en particulier au centre du village.

Le service aux habitants, c'est bien-sûr aussi assurer votre information. En complément du site Internet de la mairie, nous avons créé une page Facebook, renouvelé notre parc de panneaux lumineux, refondu et modernisé notre magazine municipal. Tous ces outils nous permettent d'être au plus proche de vous. Je vous rappelle aussi que les sept référents de quartiers, les quinze membres du Conseil des aînés et les vingt-cinq membres de la participation citoyenne sont autant de relais pour communiquer avec la municipalité. Merci à eux pour leur investissement.

J'en viens au deuxième thème, essentiel, celui de la préservation de notre cadre de vie. Nous y travaillons selon trois axes.

D'abord celui de l'urbanisme. Parce que nous bénéficions d'un environnement exceptionnel que nous souhaitons préserver, nous venons d'élaborer une charte pour la qualité du cadre de vie. Son objectif est de garantir une intégration harmonieuse des projets d'urbanisme à leur environnement, en complément du respect du règlement du PLU-H. Cette charte se veut un véritable guide pour les porteurs de projets, apportant des recommandations sur les formes architecturales, les matériaux, les teintes, etc. mais aussi sur l'aspect paysager des projets, essentiel pour garantir la préservation de notre cadre de vie verdoyant.

Le deuxième axe consiste à intégrer le développement durable dans notre gestion municipale et tous nos projets communaux. Nous avons mis au point un plan de sobriété énergétique et environnementale dont l'objectif est d'optimiser les consommations communales, en particulier dans les domaines de l'énergie, de l'eau, du fleurissement et des ressources humaines. Pour ce qui est des projets communaux, nous leur appliquons systématiquement une grille d'analyse visant à valider le respect des principes du développement durable. Enfin, avant même que les marchés soient négociés, nous demandons aux prestataires potentiels d'aller au-delà des normes obligatoires en recherchant des performances environnementales et énergétiques supérieures à la réglementation en vigueur.

Le troisième axe est celui des actions du quotidien en faveur de l'environnement. Nous initiations des actions de sensibilisation et proposons des conférences à travers les « Jeudis de l'environnement ». Nous encourageons les initiatives individuelles, par exemple par une aide à l'achat de récupérateurs d'eau. Nous organisons des journées de nettoyage de la nature auxquelles participe le Conseil municipal des enfants. Nous sommes accompagnés dans notre démarche par de nombreux acteurs tels que le Syndicat mixte Plaines Monts d'Or, les « Brigades vertes » et plusieurs associations communales, que je remercie vivement. La Maison de la nature, située sur la route des Crêtes et qui connaît un beau succès, est une traduction de notre volonté municipale dans ce domaine essentiel.

Je reviens à l'urbanisme pour vous apporter quelques précisions. C'est un sujet sensible parce que les terrains se raréfient – je vous rappelle que 60 % de notre territoire n'est pas constructible – et que le prix du foncier explose, alors que la demande pour s'installer à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or est en constante augmentation. Comment fait-on lorsque certains veulent utiliser leur droit à construire et que d'autres ne veulent plus de construction à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or ? Sachant que ce sont parfois les mêmes qui, selon l'évolution de leur situation, passent de la défense de la non-construction à une demande de division de leur parcelle.

L'urbanisme à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, ce n'est pas tout accepter, ce n'est pas tout refuser. C'est trouver un équilibre qui permette le développement du village tout en préservant son caractère spécifique. Au nom d'un développement raisonné de la commune et grâce aux échanges en amont et à la concertation, nous avons évité plus de deux-cents projets de logements depuis notre élection. Quant aux importants programmes validés au précédent mandat et qui sortent aujourd'hui, sachez que la volonté de notre équipe est de ne pas renouveler des opérations de cette ampleur.

Ce qui peut nous amener à prendre des décisions très fortes, comme celle récente de l'acquisition d'un terrain de plus de 7 500 m² à proximité du Pôle sportif, terrain qui, entre les mains d'un promoteur, aurait permis la construction d'un très gros projet immobilier allant à l'encontre de notre vision de l'urbanisme. Sa localisation permettra d'envisager une extension du Pôle sportif, voire de nouveaux équipements tels qu'une crèche.

C'est aussi pour encadrer les programmes immobiliers que nous avons pris l'initiative de mettre en place une phase obligatoire de concertation préalable, pour les projets importants. Il s'agit d'informer les riverains et les habitants en amont, de leur permettre d'exprimer leur avis et de faire prendre en compte ces observations par le promoteur lors du dépôt de permis de construire.



La préservation de notre cadre de vie passe aussi par la préservation de notre patrimoine. La restauration du jardin de Rocailles de l'Ermitage sera terminée au printemps. Récompensé par plusieurs prix nationaux et valorisé par de nombreux reportages, ce site sera enfin ouvert au public et deviendra un lieu privilégié pour de nombreux événements. Autre projet patrimonial qui verra le jour en 2023, un circuit du centre historique, qui permettra aux visiteurs de découvrir toute la richesse de notre village médiéval et de son château et mettra également en valeur le jardin du Presbytère récemment restauré et ouvert au public. Ces projets contribueront à renforcer l'identité du village et son rayonnement.

Promouvoir le village et développer la vie de village, c'est aussi soutenir la vie associative par le biais de subventions, de logistique ou de moyens de communication. Nous avons la chance d'avoir plus de soixante-dix associations extrêmement diversifiées. Cette vie associative, nous la devons à des bénévoles motivés, à des présidents et présidentes investis. Grâce à vous, ce sont plus de cinquante événements annuels, qui participent pleinement au rayonnement de notre village. Je vous remercie très chaleureusement et vous assure de la continuité de notre soutien.

Développer la vie du village, c'est aussi soutenir la vie commerçante. Merci aux Saint-Cyrôts qui privilégient nos commerces de village, ce que nous, municipalité, nous appliquons à faire régulièrement. À ce sujet, beaucoup m'interrogent sur la boulangerie. Que les choses soient claires : nous n'avons aucune prise sur le sujet car nous sommes dans le domaine privé. Cela dit, je sollicite chaque semaine le mandataire chargé de la vente du fonds, qui hier encore m'a informé que celle-ci devrait se faire, aux enchères, fin janvier, et que de nombreux candidats se sont manifestés.

Développer la vie du village, c'est aussi promouvoir l'accès à la culture pour tous, élément clé d'un village dynamique. Avec plusieurs centaines de nouvelles inscriptions depuis son inauguration, le nouvel Espace culturel connaît un bel essor. Grâce à une programmation d'animations diversifiée et au réseau ReBOND qui permet de bénéficier des fonds documentaires de neuf bibliothèques, il est devenu un lieu incontournable de la culture à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

Tout cela ne serait pas possible sans des finances gérées rigoureusement. La bonne situation financière qui nous a été léguée est un atout considérable. Notre gestion, prudente et saine, prend désormais en compte le contexte économique incertain. Nous redoublons donc de vigilance dans toutes nos dépenses, comme nous l'avons vu avec le plan de sobriété, qu'elles relèvent du fonctionnement normal de la collectivité ou soient orientées sur les grands projets. Par ailleurs, le désengagement progressif de l'État et la baisse régulière des dotations, qui nous pénalisent un peu plus chaque année, ne seront pas financés par nos concitoyens. Notre engagement de ne pas augmenter les impôts sera tenu. Et dans ce contexte difficile, nous continuerons à nous battre avec la même obstination pour mener à bien nos projets et décrocher des participations et des subventions, comme nous l'avons toujours fait.

Beaucoup de choses mériteraient encore d'être dites, mais j'ai déjà beaucoup parlé. Je soulignerai simplement avec satisfaction un point qui nous rassemble, le bonheur de vivre à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, dans un cadre exceptionnel, dans un esprit village, presque familial.



La métropole de Lyon, dont nous faisons partie depuis 2015, nous apporte d'indéniables bénéfiques mais aussi beaucoup de contraintes. À quelques kilomètres de l'une des plus grandes villes de France, dont nous ne deviendrons pas le dixième arrondissement, nous avons su préserver nos spécificités, nos traditions, cette qualité de vie qui nous est chère. Ensemble, nous avons su garder notre identité et nous la conserverons.

Je terminerai mon propos en vous assurant que toute l'équipe municipale ainsi que les services de la mairie œuvrent au quotidien pour votre bien-être et ne comptent ni leur temps ni leur énergie pour vous satisfaire. Nous sommes des élus de proximité, disponibles au quotidien et ma porte vous sera toujours ouverte. Mais malgré toute l'énergie, la passion et l'intensité de mon investissement, il y a un élément majeur que je ne possède pas, et je pense pouvoir parler au nom de tous les maires présents aujourd'hui dans cette salle, c'est une baguette magique.

Mesdames, messieurs, chers Saint-Cyrôts, chers amis, je vous remercie très chaleureusement de votre présence aujourd'hui. Je vous souhaite à toutes et tous, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, du Conseil municipal des enfants et des services municipaux, une excellente année 2023. Que la santé, le bonheur et la réussite vous accompagnent.

Je laisse la place à nos amis de l'Harmonie, que je remercie pour cet accompagnement musical et leur soutien indéfectible tout au long de l'année. Je vous invite ensuite cordialement pour le verre de l'amitié.

Merci à tous !

Patrick GUILLOT,
Maire de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or